



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Département de la
Meurthe-et-Moselle**

**Arrondissement de
Nancy**

**Commune de
Seichamps**

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 17/06/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :**27**

Nombre de conseillers en exercice :**27**

Date de convocation :
17 juin 2025

Présidence : Henri CHANUT, Maire.

Etaient présents :

BRZAKOVIC Borisav, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, FORTINI Roland, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROYER Clément, ROZOT Jocelyne, SCHNEIDER Pierre, TREIBER Pascale, VERON Armelle

Absents représentés : MEON Brigitte pouvoir donné à SCHNEIDER Pierre, CHAKMA-HENRION Véronique pouvoir donné à COULOMBE Pascal, CHARPENTIER Florent pouvoir donné à MARTIN Frédéric, DOERLER Marie pouvoir donné à VERON Armelle, DUBAS Patrick pouvoir donné à KRIER Catherine, GARCIA Juan-Ramon pouvoir donné à GLESS Danielle, VIVIER Macha pouvoir donné à LANUEL-LE MARECHAL Yveline

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur ROYER Clément

Membres présents.....18
 Absents représentés.....7
 Absents.....0
 Votants.....25

Délibération DELIB 21 2025

Adoption du compte administratif 2024 – Rapporteur : Alain DECLERCQ

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	7	21	0	4	0

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses d'un exercice. C'est le compte des résultats financiers de l'exercice, résultats de la gestion du Maire.
Le présent compte administratif retrace l'exécution budgétaire du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2024.

Ce document doit être conforme au compte de gestion tenu par le comptable de la commune.

Le compte administratif 2024 du Budget principal de la Commune de Seichamps qui vient d'être présenté se résume par section dans le tableau suivant :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Recettes 2024	1 125 717,94 €	4 585 138,51 €	5 710 856,45 €
Dépenses 2024	1 174 606,27 €	4 702 788,54 €	5 877 394,81 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	-48 888,33 €	-117 650,03 €	-166 538,36 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	237 313,23 €	483 043,46 €	720 356,69 €
AFFECTATION RT 2023 AU 1068		44 617,51 €	44 617,51 €
RESULTAT DE CLOTURE 2024	188 424,90 €	320 775,92 €	509 200,82 €
Restes à réaliser en Recettes	5 178,00 €	0,00 €	5 178,00 €
Restes à réaliser en Dépenses	55 789,16 €	0,00 €	55 789,16 €
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE 2024	137 813,74 €	320 775,92 €	458 589,66 €

Conformément à l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales et après avis de la commission Finances réunie le 16 juin 2025, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2024 du Budget principal de la Commune.

Monsieur CHANUT, Maire, ne participe pas au vote.
Madame GLESS préside la séance en tant que doyenne.

POUR : 21
CONTRE : 4 (Mmes KRIER, PARET, M.M DUBAS, FORTINI).

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 26 juin 2025
Henri CHANUT
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT
2025.06.25 10:30:00 +0200
Ref:8994594-13533623-1-D
Signature numérique
le Maire